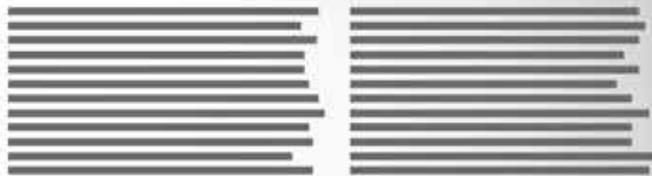


Üntra Nui

Chronique Monégasque



LES PÉNITENTS NOIRS DE LA MISÉRICORDE

I Batù Negri d'a Misericordia

Il y a 380 ans, un groupe de Pénitents Blancs, au début de l'année 1639, quitta la confrérie et décida de s'établir séparément pour fonder une compagnie distincte qui prendra le nom de :
«Pénitents noirs de la Miséricorde»



I Batù Negri d'a Misericordia

Despœi u sèculu XV esisteva a Mùnegu sulu a cunfreria d'i Batù Gianchi. Ma tra èli, a l'iniçi de l'anu 1639, trei çentu çetanta ani fà, se sun tantu çercàu rugna da gratà per pocu e ren che se pò pensà che era fau daspressi : de fati, se tratava d'una sincia discòrdia per u postu d'è candere de çira gianca. Fò se remète ünt'u spiritu d'achèli tempi, qandu scàiji tüt'a gente de Mùnegu stava sci'a Roca ; tüt'i se cunuscèvun e favun gran casu d'u postu de cadün dūrante è feste sulane e ünt'è prufescie. Ün tüt'i casi, üna parte d'i batù à lasciau a cunfreria e n'à fundau ün'äutra cun a sede ünt'u Carrùgiu Grande (ancei Carrùgiu d'u Mezu o Carrùgiu Conte Félix Gastaldi).

È cusci ch'è nasciüa a nöeva cunfreria d'i Batù Negri d'a Misericordia. L'entusiasmü e a cunvinçiùn sincera d'i batù dissidenti sun stai cumünicativi perchè ben vite sta cunfreria à acampau ciù de sciüsçianta soci, frateli e surele.



■ Les Pénitents dans le chœur de leur oratoire en 1974

Les Pénitents Noirs de la Miséricorde¹

Depuis le XVe siècle existait seulement à Monaco la confrérie des Pénitents² Blancs mais il y a 380 ans, au début de l'année 1639, des divergences se sont manifestées au sein même de cette confrérie pour un motif tellement futile qu'on peut facilement imaginer que ces dissensions étaient préméditées : il s'agissait en fait d'un simple désaccord sur l'emplacement de cierges ou torches de cire blanche³. Il faut se replacer dans le contexte de l'époque, où la quasi-totalité des habitants de Monaco vivait sur le Rocher ; tout le monde se connaissait et on attachait une grande importance à la place occupée par les participants au cours des solennités ou pendant les processions. Toujours est-il qu'au moment des faits, une partie des pénitents quitta la confrérie et décida de s'établir séparément dans la Grande Rue - actuelle rue du Milieu ou rue Comte Félix Gastaldi - pour fonder une compagnie distincte.

Ce fut là l'origine de la nouvelle confrérie dite des Pénitents Noirs de la Miséricorde. L'enthousiasme et la sincère conviction de ces pénitents dissidents semblent avoir été communicatifs, puisque leur groupe compta rapidement plus de soixante membres, hommes et femmes.

Tostu, u Prìncipu Unuratu II^{du} à apruvau achèsta nœva pia cumitiva, à gradiu de ne iesse u primu Priù e gh' à permèssu de s'ünstalà ünt' a capela Santa Bàrbura, sci' a piaça d'Arme (ancœi piaça d'u Palaçi) üntantu che u so uratori fussa bastiu. S'è reünia per a prima vota u 22 de màgiu d'u 1639.

È auturitaie eclesiàs-tiche an tambèn favurisau a prugressiùn d'achèsta nœva assuçiatiùn perme-tëndughe ben vite de s'erige ün Cunfreria, dopu n'avè apruvau i statüti. U 23 de giügnu d'u 1639, i Batù Negri an participau per a prima vota a 'na prufescia, chëla d'u Corpus Domini.

Carche giurnu prima, u 13 de San Giuane d'u 1639, ün presença d'u Prìncipu Unuratu II^{du} e d'u Prìncipu ereditari Àrcule, dopu a gran messa celebrà da u cüratu Don Domènicu Pacchiero ünt' a gèija San Niculau, an sparau üna sarva de duze canunade e a cunfreria se n'è andà ün prufescia finta unde se trova ancœi a Capela d'a Misericórdia. Ailì, u Prìncipu Suvràn à pusau a prima pèira d'a capela che devëva assustà a nœva cunfreria, mësso suta u recatu d'a Madona d'a Misericórdia.

A cunstrüciùn d'a capela è stà ürtimà ün zenà d'u 1646, e se dije che chëst'uratori à pusciüu iesse bastiu e ümbeliu cun l'agiütu d'è uferte d'i soi piusi soci.



■ *Les Pénitents dans le chœur de leur oratoire en 2013*

Le Souverain Honoré II approuva tout de suite cette nouvelle pieuse compagnie, accepta d'en être le premier prieur et lui permit de s'établir provisoirement dans la chapelle Ste Barbe, sur la Place d'Armes (aujourd'hui Place du Palais) où elle se réunit officiellement pour la première fois le 22 mai 1639 en attendant la construction de son propre oratoire.

De son côté, l'autorité ecclésiastique favorisa le développement de cette nouvelle association et lui permit rapidement de s'ériger en Confrérie, après en avoir approuvé les statuts. Le 23 juin 1639 les Pénitents Noirs participèrent pour la première fois à la procession, le jour de la Fête-Dieu.

Quelques jours auparavant, le 13 juin 1639, en présence du Prince Honoré II et de son fils, le Prince héréditaire Hercule, Marquis des Baux, après la messe chantée en l'église Saint-Nicolas, par le curé Don Dominique

Pacchiero, douze coups de canon ayant été tirés en guise de salve, on se rendit processionnellement à l'endroit où se trouve actuellement la chapelle de la Miséricorde. Là, le Prince Souverain posa la première pierre de l'édifice qui devait abriter la nouvelle confrérie, placée sous les auspices de Notre-Dame de la Miséricorde.

La construction de l'oratoire ne fût terminée qu'en janvier 1646, et l'on dit que c'est grâce aux dons généreux dictés par la piété édifiante de ses membres que ce lieu de culte a pu être progressivement aménagé et embelli.

L'esistenza sci'a Roca d'i Batù Negri, cunsacrà â carità e a u serviçi d'i àutri, à cuntinüau ün päije fint'â Revulüciùn françesa. Pœi ün 1813 se sun ünii cun i Batù Gianchi ünt'üna sula e meme cunfraternità che è achëla che cunuscëmu ancoëi cuma « A Veneràbile Arcicunfreria d'a Misericórdia »



■ Bannière ou Gonfalon



■ Juin 1989. Sur la Place de la Mairie, en présence de S.A.S. le Prince Rainier III et du Prince Héritaire Albert, commémoration du 350ème anniversaire de la création des Pénitents Noirs et de la pose de la première pierre de la chapelle de la Miséricorde par le Prince Honoré II.

Entièrement tournée vers la charité et le service du prochain, l'existence des Pénitents Noirs se poursuit avec bonheur dans le cadre du Rocher de Monaco jusqu'à la révolution française. En 1813 ils s'unirent avec les Pénitents Blancs en une seule et même confrérie qui est celle qui existe aujourd'hui sous le nom de « Vénéralle Archiconfrérie de Notre-Dame de la Miséricorde ».

1- Réf : *Les Pénitents noirs de Monaco et leur Chapelle de Louis Baudoin dans les Annales Monégasques N°16 et La Chapelle des Pénitents Noirs de Monaco de Louis Canis (Imprimerie J. Rosso 1954)*

2- *Une confrérie de pénitents est un groupe de laïcs catholiques se réunissant pour des motifs essentiellement spirituels au sein d'une association. A l'origine l'activité des pénitents était principalement tournée vers l'assistance aux malades, la visite des prisonniers et la sépulture des défunts. Ces nobles objectifs ne font plus partie du domaine réservé des seuls pénitents. Priant régulièrement ensemble, les pénitents sont investis depuis des siècles dans des œuvres de charité et des rassemblements de foi. Ils entretiennent traditionnellement une chapelle distincte de l'église paroissiale où ils pratiquent leurs dévotions.*

3- *Il est peu probable que cette division sur un point à priori anodin ait été la véritable cause de la scission entre les Blancs et ceux qui allaient devenir les Noirs. Ce fut peut-être là le prétexte attendu, provoqué même. Il semble que pareille décision se préparait depuis quelque temps et que cette « affaire de cierges » ait servi de détonateur. En tout cas Don Pacchiero ne semble ni surpris ni défavorable. Le Prince Honoré II, de même, accueillit avec empressement cette nouvelle fondation dont il fut immédiatement le Prieur. (Notes d'Inès et Claude Passet d'après le journal de Don Pacchiero dans les Annales Monégasques N° 18)*



Le dimanche 22 mai 1639 : Fondation des Pénitents Noirs

(Le Giornale de Don Pacchiero, curé de la Paroisse Saint-Nicolas de Monaco traduit et annoté par Inès et Claude Passet)

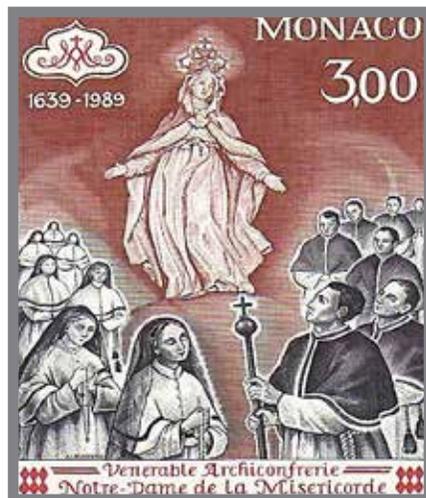
« La Compagnie des Pénitents Noirs de la Miséricorde a commencé aujourd'hui à réciter l'Office de la Vierge et à officier en la chapelle Sainte-Barbe, par intérim, avec la permission du Prince Notre Seigneur, jusqu'à ce qu'ils aient fait leur propre maison...

La Semaine Sainte passée, fut décidé par dévotion, à l'instigation de deux frères des Pénitents Blancs, l'achat de trente torches de cire blanche... Lors des fêtes de Pâques, les frères demandèrent à Monsieur le prieur et aux responsables des Pénitents Blancs un endroit opportun dans la *Casaccia*¹ pour déposer et ranger lesdites torches. Il leur fut assigné un endroit à la vieille sacristie, mais ceux-ci, trouvant ce lieu trop caché, demandèrent une place dans les oratoires ou les prie-Dieu du côté de l'Epître. Les uns disaient : « Je veux bien », les autres « Je ne le veux pas »². Et aussitôt les Pénitents Noirs furent créés et proposèrent la construction d'une nouvelle *Casaccia* dans le *Carrogio grande*, et on inscrivit les frères qui furent bien 60 ou 70.

La permission du Prince Notre Seigneur accordée, ils le font Prieur, ils demandent et obtiennent permission de Monseigneur l'Evêque [de Nice] de poser la première pierre, la permission de travailler toutes les fêtes, à l'exception du moment où se célèbrent les divins offices. Voyez la grandeur de Dieu et quelle merveille il opère *alla grande*, malgré un début si médiocre, «Je veux bien, je ne le veux pas», œuvres si merveilleuses, honneur de Dieu, splendeur de l'Excellentissime Prince, magnificence du lieu, gloire à la Mère de Miséricorde, et confusion des démons.»

1 - La *Casaccia* désigne la chapelle des Pénitents Blancs

2 - *Voglio, e non voglio*, écrit Pacchiero. Cette expression marque bien l'hésitation des frères et leur opposition mutuelle. Devant le refus des responsables de leur assigner l'endroit qu'ils réclament, les mécontents de claquer la porte et de fonder leur propre confrérie.



U pruverbi d'u mese

« Marsu capelassu »

Le proverbe du mois

« Mars, grand chapeau »
(le soleil de mars est mauvais, traître !)